

n°247
avril 2010



le bref

journal d'information municipale de Saint-Martin-le-Vinoux



p5 dossier

Santé :

un état d'esprit à Saint-Martin-le-Vinoux

p4 Zoom Tri sélectif : que deviennent nos déchets ?

p8 La ville au quotidien



Samedi 13 mars

Ambiance printanière pour le Carnaval de Saint-Martin-le-Vinoux. Le bonhomme carnaval, réalisé par les enfants et les animateurs du centre de loisirs avait des airs de bonhomme de neige ! Les tontonballons ont animé un défilé très coloré

Le chiffre du mois



5000

c'est le nombre de plants et bulbes mis en terre chaque année par les services techniques pour assurer le fleurissement des espaces publics sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux. Deux campagnes de plantation sont organisées chaque année. L'une au printemps (3 000), l'autre à l'automne (2 000). Cela représente près d'un plan ou bulbe par habitant !



Samedi 6 mars

Vernissage de l'exposition de Nathalie Dérosier. Une première exposition, des sculptures callipyges très appréciées par une artiste qui fera parler d'elle.



Vendredi 12 mars

Les contes à la louche et les surprises de Martin-dis-Nous : soupe aux cailloux, soupe de pois dans sa cocotte qui tiptope, sans oublier la soupe de cafards et même des lapins orange.

édito



❖ Elle court la rumeur !

Fantômes et folles rumeurs parcourent toutes les communes, depuis toujours. Ainsi sur le haut de la commune lors de la construction du merlon de protection du hameau de Ripaillère contre les chutes de blocs rocheux... certains esprits éclairés tenaient de source sûre qu'en réalité la commune commençait la construction d'une centaine de logements sociaux. Les mêmes esprits ont imaginé il y a quelques semaines que le rocher menaçant était bel et bien tombé, faisant quelques morts.

Et c'est ainsi que le projet de tramway, que nous travaillons nous-même depuis quatre mois seulement, verrait dans son fol tracé la plupart des immeubles de Saint-Martin-le-Vinoux rasés et serait ourlé de ronds-points multiples et variés. "Il n'y a pas de fumée sans feu... et encore on ne nous dit pas tout !"

Il suffit ! Il faut savoir garder la tête froide et tordre le cou aux rumeurs !

Nul ne le contestera... s'il est un projet que la majorité des Saint-Martiniers a appelé de ses vœux... c'est bien le tram via la ligne E. Cela n'a pas été sans mal, car les tergiversations et hésitations quant à la nature de la desserte – Ysis ? train-tram ? tramway – et au tracé – via la ZI ou via Pique-Pierre – ont été nombreuses.

Le SMTC en est le maître d'ouvrage, les travaux de conception ne sont pas brouillés. La phase technique s'est effectuée de novembre 2009 à fin février 2010... date à laquelle la mairie a reçu l'avant projet provisoire – le 18 février.

Sur Saint-Martin-le-Vinoux, le travail du SMTC est très compliqué, en raison de l'étroitesse de l'avenue Général Leclerc et de la difficulté d'implanter les arrêts. La maîtrise d'œuvre a dû retravailler à plusieurs reprises pour rectifier des insertions maladroites et toucher le moins possible au bâti. Le travail n'est pas fini.

Il est encore perfectible, et les réunions d'information – la 1^{re} le 30 mars – et différents ateliers de concertation – un par station – permettront à chacun de se faire son opinion. La Ville tient à présenter les options aux Saint-Martiniers, pour discussion avant décision. Nous porterons ce projet structurant et d'avenir, à toutes fins de voir la ville plus accessible et plus attractive.

Yannik Ollivier
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux

❖ Réunion publique Tramway
avec Marc Baïetto, président du SMTC,
sur le projet de la ligne E du tramway,
le mardi 30 mars à 19h à la Maison des Associations.

Page 4

Zoom

Tri sélectif : que deviennent nos déchets ?

Page 5•6•7

Dossier

La santé,
un état d'esprit à Saint-Martin-le-Vinoux

Page 8•9•10•11

La ville au quotidien

Le bref n° 247

Journal de Saint-Martin-le-Vinoux

- > Directeur de publication : Yannik Ollivier
- > Rédaction et photos :
Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, Pointcom'
- > Conception et réalisation :
Pointcom' (Tél. 04 76 48 76 88)
- > Impression sur papier certifié PEFC avec des encres
à base d'huile végétale : Imprimerie des Eaux Claires
(Tél. 04 76 09 34 14)
- > Dépôt légal à parution

Tri sélectif d'accord !

Mais après, que deviennent nos déchets ?

Trier ses déchets, un geste citoyen de tous les jours que nous sommes de plus en plus nombreux à accomplir. Trier, un geste simplement essentiel, premier maillon de la chaîne du recyclage. Trier, d'accord, mais derrière ce geste que se passe-t-il ?

Après les avoir déposés dans les conteneurs verts "je trie", vos déchets recyclables sont acheminés jusqu'à l'usine Athanor à La Tronche. Sur ce site modernisé constamment, des machines et des trieurs professionnels les séparent plus finement, matériau par matériau. Une fois triés, les matériaux sont conditionnés sous forme de balles et acheminés chez les industriels des différentes filières de recyclage.

Quand le déchet devient matière première...

Première étape, le retraitement. Les industriels mettent en œuvre essentiellement deux types de procédés. La fusion, d'une part, qui concerne principalement le verre et les métaux. Les traitements mécaniques ou chimiques, d'autre part, qui permettent de recycler les papiers et les plastiques. Une fois retraités, commence alors pour ces déchets devenus matière première une seconde vie.

Tout au long du cycle de leur transformation, les déchets sont tracés pour contrôler l'utilisation de ces matériaux et s'assurer de la réalité du recyclage des tonnages collectés. Cette mission incombe à Eco-Emballages qui, à partir d'un système déclaratif, réalise régulièrement des audits auprès des acteurs du recyclage.

Naissance d'une filière industrielle

Ainsi, en une quinzaine d'années, une nouvelle filière industrielle est née employant environ 108 000 salariés. Devenu peu à peu mature et dynamique, elle s'est structurée grâce à la croissance des volumes de déchets triés, collectés et recyclés. Aujourd'hui 63 % des emballages ménagers sont recyclés. Depuis 1993, 30 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclés ce qui a permis d'éviter le rejet dans l'atmosphère de 17 millions de tonnes de CO₂ et l'économie de 25 millions de m³ d'eau soit environ la

consommation annuelle de l'agglomération grenobloise. L'impact environnemental est incontestable !

Cap sur la qualité

Aujourd'hui, un nouvel enjeu, qualitatif, apparaît. Sans rien concéder aux volumes collectés dont le Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs à la hausse, il s'agit de progresser dans la qualité des matériaux issus de la collecte sélective et du tri. Atteindre une qualité homogène et régulière correspondant à l'évolution des exigences des différents secteurs industriels qui intègrent ces matériaux dans la fabrication de leurs produits est un impératif. L'investissement dans de nouvelles technologies, par exemple, le tri par couleur du verre, permet d'élargir les débouchés. De même pour le plastique pour lequel l'intégration des matières recyclées dans les emballages alimentaires ouvre la voie au recyclage en boucle.

Tous concernés !

Si le progrès technologique permettra des avancées, faire progresser la recyclabilité dépend aussi largement de notre implication. Et nous pouvons agir à trois niveaux. En limitant le plus possible le recours aux emballages lors de nos achats, en choisissant chaque fois que possible de privilégier l'achat de produits comportant des matériaux recyclés et enfin bien sûr, en veillant à bien trier nos déchets lorsque nous jetons.

Le compostage : un geste éco-citoyen tout naturel !

Le compostage domestique permet de réduire de 30 % les déchets de la poubelle grise et d'obtenir un compost de qualité, très utile au jardin et aussi riche en fertilisants que la plupart des fumiers. Le compostage a sa place dans l'habitat individuel comme dans l'habitat collectif.

Vous pouvez vous informer et commander un composteur (de 15 et 25 € selon la taille) en appelant La Métro au 0 800 500 027.

A noter sur l'agenda :

- **samedi 29 mai** : opération quartier propre organisée par le Conseil Municipal des Enfants avec les messagers du tri. Les différents composteurs seront exposés
- **mercredi 2 juin** : réunion d'information à 20h à l'Hôtel de Ville
- **samedi 12 juin et samedi 19 juin** : ateliers

La santé, un état d'esprit à Saint-Martin-le-Vinoux

La ville de Saint-Martin-le-Vinoux développe différentes actions dans le domaine de la santé auprès de jeunes enfants, d'adolescents, de seniors... Les objectifs poursuivis sont clairs : accroître le bien-être de ses habitants et favoriser leur autonomie, prévenir les conduites à risques et réduire les inégalités en matière d'accès aux soins. Le point sur quelques actions-phares menées par la municipalité.



Même en France où l'état de santé de la population est globalement bon, il existe de fortes inégalités en matière d'accès aux soins. Et la tendance actuelle n'est pas rassurante : désengagement de l'Etat en matière de santé publique, déremboursement de médicaments, déficit de la sécurité sociale... Si les inégalités sont avant tout d'ordre écono-

mique, il existe également de profondes différences liées au manque d'information de certains habitants. C'est pour cela que la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux se mobilise depuis plusieurs années en matière de santé. Il s'agit d'améliorer la prévention et l'accès aux soins auprès des Saint-Martiniers les plus démunis en matière de santé.

Une implication qui passe d'abord par la mise à disposition de moyens humains : une chargée de mission santé et une psychologue exercent à temps partiel pour la commune. Fédérer les acteurs qui œuvrent dans le domaine de l'éducation, de la prévention et du social. Telle est la première mission de la municipalité. Car, en effet, la santé

ne doit pas être le seul champ d'intervention des professionnels médicaux mais une démarche qui se construit collectivement avec tous les acteurs de terrain.

La nutrition, une priorité

Parce que c'est dans l'enfance que se créent les habitudes alimentaires et que l'équilibre nutritionnel dès le plus jeune âge est essentiel à une bonne hygiène de vie, la municipalité développe différentes actions autour de la nutrition auprès des jeunes enfants. Dernière en date, l'opération "un fruit pour la récré" lancée en janvier 2010 dans les écoles du village, Néron,

Bergozonli et du 26 mai 1944 (voir encadré ci-dessous). La municipalité intervient aussi dans les classes maternelles et élémentaires de ces écoles pour faire connaître et comprendre de manière ludique les règles du "manger bien et bon".

Des rencontres sont également organisées avec les parents en particulier autour du "petit-déjeuner équilibré". Les objectifs ? Transmettre des repères sur la nutrition et favoriser l'acquisition de nouvelles pratiques alimentaires à la maison. Les questions liées à la parentalité et à la nutrition font en effet souvent écho à des sujets complexes qu'il s'agit de discuter collectivement, entre professionnels, enseignants et parents. Et pour joindre la "prévention" à "l'action", la municipalité travaille également avec le Centre de Loisirs Enfance sur l'équilibre des repas et des goûters proposés aux enfants.

rences sont organisées tous les jeudis après-midi auprès des habitants âgés de plus de 65 ans autour de questions comme la nutrition, la santé bucco-dentaire, le vieillissement, l'estime de soi, le corps en mouvement, la mémoire... Des intervenants extérieurs (psychologue, dentiste, éducateur sportif...) donnent quelques notions théoriques sur chacune de ces questions avant d'engager le débat avec les participants.

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux participe également au dépistage organisé du cancer (cancer du sein, cancer colorectal, cancer du col utérin...) en partenariat avec l'Observatoire sur les Discriminations et les Territoires Interculturels (ODTI). Dans le cadre des ateliers socio-linguistiques organisés en particulier auprès de Saint-Martinières, la municipalité travaille sur les freins au dépistage auprès de ces publics, souvent peu enclins à se faire examiner.

La santé à tout âge et pour tous !

La Ville ne s'adresse pas qu'aux plus petits en matière de santé ! En témoignent notamment les rencontres organisées depuis l'automne 2009 autour du thème "Bien vieillir à Saint-Martin-le-Vinoux". Le principe ? Des confé-

Bien dans sa tête, bien dans ses baskets !

Et parce que la santé ce n'est pas seulement le bien-être physique, la ville de Saint-Martin-le-Vinoux propose également un lieu d'écoute neutre, gratuit et

“



Dans le domaine de la santé, il existe de profondes inégalités concernant l'accès aux soins et à la prévention.

Cela fait des années que la situation des classes populaires se dégrade. Quand les fins de mois sont difficiles, la santé passe après. La Ville tente de réduire les inégalités. En matière de santé, comme dans bien d'autres domaines, l'état de désengagement encore un peu plus...

Christine Tulipe, conseillère municipale en charge des questions de santé

Opération "Un fruit pour la récré", la pause vitaminée !

Saint Martin-le-Vinoux participe depuis la rentrée 2010 à l'opération "Un fruit pour la récré", cofinancée par l'union européenne. Le principe ? Chaque semaine, un fruit est distribué aux enfants des écoles du village, Néron, Bergozonli et du 26 mai 1944. Les objectifs de cette opération sont de (re)donner aux enfants l'habitude et le plaisir de consommer des fruits et de limiter la collation du matin et les sucreries qui peuvent avoir des conséquences désastreuses en matière

d'équilibre alimentaire et de santé bucco-dentaire.

Et parce que la santé est au cœur des enjeux du développement durable, les fruits proposés aux écoliers sont de saison et issus de l'agriculture locale. Au cœur de l'hiver, poires, pommes et kiwis viendront donc envahir les cours de récré en particulier grâce au partenariat initié entre la ville et l'ADAYG (Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois).





confidentiel grâce au “point écoute intercommunal” (voir encadré ci-dessous). Un numéro de téléphone est mis à disposition des habitants pour prendre rendez-vous pour un entretien individuel avec une psychologue pouvant, dans certains cas, donner lieu à un suivi thérapeutique régulier. Des sessions d'information collectives sont également proposées par exemple au sein de la Maison de l'Emploi auprès de bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) : quelle attitude adopter en entretien d'embauche ? Comment retrouver confiance en soi après une période de chômage ?

D'autres actions sont menées en matière notamment de prévention des conduites à risque, par exemple autour de la “cyber-addiction” chez les adolescents (la dépendance à l'ordinateur

et plus largement à l'univers informatique). En collaboration avec les infirmières scolaires, des interventions seront prochainement menées au collège Chartreuse auprès des adolescents et de leurs parents. La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux travaille également en partenariat avec l'Université Joseph Fourier et la Métro sur un projet de questionnaire sur la consommation de jeux vidéo auprès des élèves de quatrième.

S'il est difficile de mesurer concrètement les effets de ces actions menées à l'échelle de la commune, les attentes de la population en la matière sont fortes et le réseau des professionnels s'est structuré au fil des années : Centre Communal d'Action Sociale, association APASE, ODTI, Maison de l'Emploi, enseignants et professionnels

de la petite enfance... travaillent de concert avec une volonté commune, celle de soutenir les habitants au plus près du terrain pour améliorer en permanence leur bien-être. Car, en effet, selon les termes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) “*la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social. Elle ne consiste pas uniquement en une absence de maladie ou d'infirmité*”. Les acteurs de terrain l'ont bien compris à Saint-Martin-le-Vinoux. ●

❖ Point écoute intercommunal

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux propose, en partenariat avec celle de Saint-Egrève, un lieu d'écoute gratuit, neutre et confidentiel.

**Permanences
ouvertes à tous
le lundi de 17h à 19h**

Maison de l'enfance
et de la famille, rue du Petit Lac

Contact : 06 37 48 59 93





© Christian Morel / www.morel-photos.com

❖ Grenoble Alpes Métropole

Marc Baietto (notre photo ci-dessus) maire d'Eybens a été élu Président de Grenoble Alpes Métropole le 12 mars 2010, en remplacement de Didier Migaud nommé Premier Président de la Cour des Comptes.

Yannik Ollivier a été élu 4^e vice-président en charge de l'aménagement du territoire et des grands projets.



❖ Petits boulots d'été 2010

Comme les années précédentes, la ville de Saint-Martin-le-Vinoux en partenariat avec l'APASE (Association de Promotion de l'Action Socio-Educative) offre aux jeunes de 16 à 18 ans révolus, habitant la commune, la possibilité de travailler 20 heures par semaine rémunérées au SMIC, entre le 5 juillet et le 13 août 2010.

Pour bénéficier de ce dispositif, les jeunes doivent retirer à partir du 1^{er} avril 2010, à l'accueil de la Mairie, un dossier de candidature et le déposer avec les pièces demandées avant le vendredi 30 avril 2010, délai de rigueur. Les candidatures sont sélectionnées sur dossier, la priorité étant donnée à ceux qui n'ont pas encore bénéficié de ce dispositif.

Pour une grande majorité de jeunes, ces petits boulots constituent une première expérience professionnelle. Ils travaillent par équipe de 4 et accomplissent des travaux de rénovation et d'embellissement de lieux publics (chantiers peinture, nettoyage, ...).

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la Direction Solidarité : Saïd Baba 04 76 85 14 45 ou Michèle Turchi 04 76 85 14 49.

Conseil municipal

1^{er} février 2010

> Budget principal et budget eau 2010

Le conseil municipal a approuvé les budgets pour l'année 2010.

> Vote des taux communaux

Le conseil décide de ne pas appliquer de hausse sur les trois taxes suivantes, qui sont respectivement maintenues :

- Taxe d'habitation : 17,34 %,
- Foncier bâti : 27,92 %,
- Foncier non bâti : 67,57 %.

> Travaux sur les réseaux publics de distribution d'électricité et de téléphonie

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue du 26 mai 1944, de la rue du Moucherotte et de la place Pasteur, les réseaux de distribution électrique et téléphonique seront enfouis.

> Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre concernant le projet d'école maternelle Bergonzoli

Le lauréat est le cabinet d'architectes R2K à Grenoble pour un montant de 245 330 € HT soit 293 414,68 € TTC.

> Mise à disposition du square Pique Pierre Immeuble le Tassili

Le Maire de Saint-Martin-le-Vinoux a négocié la possibilité pour les Saint-Martiniers d'utiliser le parc jouxtant l'immeuble.

> Tarifs des concessions funéraires à partir du 1^{er} mars 2010

Il est proposé 1,75 % d'augmentation pour l'année.

❖ Réglementation

Les bruits de voisinage

Un arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage dans le département de l'Isère, prévoit que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse... ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ; les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h – arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997.

❖ Réglementation

Les feux de brûlage

Afin de participer à la réduction des émissions polluantes et à l'amélioration de la qualité de l'air, la préfecture de l'Isère rappelle qu'il est interdit de mettre le feu à tous dépôts d'ordures ménagères ou de déchets industriels même situés sur le domaine privé. Le brûlage de déchets végétaux des jardins est également interdit en agglomération comme en zone rurale. Les déchets doivent être évacués vers les déchèteries de l'agglomération. Cette opération reste gratuite pour les particuliers dans la limite de 5 m³ de déchets par jour.

Déchèterie : 45, rue du Pont Noir, Saint Egrève - Tél. 04 76 75 88 57.

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45.



❖ Le printemps en fêtes près de chez vous !

L'arrivée du printemps, ouvre la programmation de toutes les manifestations organisées par la ville de Saint-Martin-le-Vinoux. Spectacles, rencontres, débats, brocante, associations, cinéma, expositions, retransmission de match de football, inauguration du gymnase... seront les temps forts des prochains mois.

Le samedi 13 mars, pour le Carnaval de Saint-Martin-le-Vinoux, le printemps a fait sa première apparition et bientôt nous oublierons les longs mois d'hiver que nous venons de subir. Il est grand temps de penser au plaisir de sortir pour partager des moments ensemble en regardant un film, en écoutant de la musique...

Nous donnons rendez-vous à tous les Saint-Martiniens pour la séance de cinéma du vendredi 30 avril avec le film "Neuilly sa mère" à 20 h 30 à la Maison des Associations, le vendredi 7 mai pour un concert de l'Orchestre symphonique universitaire de Grenoble, du 9 au 17 mai, pour le village sportif que nous accueillons et le vendredi 30 mai pour une brocante rue Pierre Sémard.

❖ Des vacances bien remplies avec l'espace Jeunes

Pendant les vacances de février le service jeunesse de la ville de Saint-Martin-le-Vinoux a proposé plusieurs animations.

Etaient au programme des activités sportives (foot en salle, jorkyball, ski), de loisirs (lasergame), ludiques (accueil à l'espace jeunes Bergonzoli les matins et après-midi pour discuter, jouer, cuisiner,...) Plus de 45 jeunes âgés de 11 à 17 ans ont pu profiter de ces instants. Prochainement l'équipe sera renforcée, permettant un travail encore plus proche des habitants et de leurs attentes.

Pour plus d'informations sur les activités du service jeunesse, appelez-nous au 04 76 85 14 50.

❖ Groupe de projet Champeyrard

Les riverains du quartier Champeyrard sont invités à participer à un groupe de projet avec les élus, les bailleurs (OPAC et PLURALIS) et les services municipaux le jeudi 1^{er} avril 2010 à 20h30 à l'Espace Hubert Dubedout - rue du Petit Lac.

Cette première réunion sera l'occasion de travailler ensemble à l'entretien, l'embellissement et la tranquillisation du quartier Champeyrard.

❖ Les risques majeurs à Saint-Martin-le Vinoux

Le document d'information sur les risques majeurs a pour mission de vous informer sur les risques identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune et les mesures adoptées pour s'en protéger. Même si une catastrophe naturelle, un accident technologique ou tout autre phénomène exceptionnel sont rares, il ne faut pas les négliger. C'est ce qui a motivé la réalisation de ce document qui a pour objectif d'informer chaque habitant des phénomènes potentiellement dangereux, de les avertir des conséquences possibles et de les inciter à adopter les comportements appropriés pour s'en protéger. La ville est sur le point de finaliser le Pan Communal de Sauvegarde qui prévoit les mesures à mettre en œuvre pour alerter les habitants, assurer la sécurité et l'hébergement d'urgence et le ravitaillement en cas de crise.

Pierre Terraès, Conseiller municipal délégué en charge de la sécurité (notre photo ci-contre) insiste sur le fait que chacun doit connaître son rôle et être en mesure d'adopter les bons comportements comme cela a été le cas pour l'incendie du Néron en 2003.



Les résultats des régionales

ELECTIONS REGIONALES DU 14 MARS 2010

Nombre d'inscrits : 3435

Nombre de votants : 1386

Nombre de suffrages exprimés : 1363

N° Liste	Liste	Chiffre	%
1	LISTE LUTTE OUVRIERE (LO)	13	0,95 %
2	UNE REGION D'AVANCE LE CHOIX DE RHONE-ALPES (PS)	396	29,05 %
3	ENSEMBLE POUR RHONE-ALPES (UMP)	257	18,86 %
4	EUROPE ECOLOGIE RHONE-ALPES	306	22,45 %
5	FRONT NATIONAL POUR RHONE-ALPES ET NOS PROVINCES FRANCAISES	137	10,05 %
6	OPERATION SPARTACUS	25	1,83 %
7	ENSEMBLE POUR DES REGIONS A GAUCHE, SOLIDAIRES, ECOLOGISTES ET CITOYENNES (Front de Gauche)	112	8,22 %
8	RHONE-ALPES DEMOCRATE (MODEM)	74	5,43 %
9	ANTICAPITALISTES ! "TOUT CHANGER, RIEN LACHER" (NPA)	43	3,15 %
Nuls et Blancs		23	1,69 %

ELECTIONS REGIONALES DU 21 MARS 2010

Nombre d'inscrits : 3436

Nombre de votants : 1545

Nombre de suffrages exprimés : 1507

N° Liste	Liste	Chiffre	%
1	RASSEMBLEMENT DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES	950	63,04 %
2	ENSEMBLE POUR RHONE-ALPES (UMP)	387	25,68 %
3	FRONT NATIONAL POUR RHONE-ALPES ET NOS PROVINCES FRANCAISES	170	11,28 %
Nuls et Blancs		38	2,52 %

Tribune politique

opposition municipale "Osons le changement"

"Le public aurait (il) eu la même efficacité ?"

Voici la préoccupation des élus de la majorité dans le Bref n° 246. Alors qu'aux régionales le parti des abstentionnistes sera, nous dit-on, le plus important preuve de l'écart entre le peuple et la gestion publique des politiques ; alors que nombre de familles sont devant le choix cruel : se loger ou se nourrir comme nous l'apprend chaque soir le journal télévisé ; l'important pour la majorité municipale n'est pas de réunir en un mouvement solidaire les énergies et les citoyens mais de les séparer, de les opposer comme si la géopolitique locale n'y suffisait pas. St Martin le Haut et le Bas, les nantis et les modestes, la majorité et la minorité municipale qu'on différencie. C'est à propos du déneigement sur la commune que la majorité pose cette interrogation. Cerise sur le gâteau : une entreprise privée a participé avec les employés municipaux à ce déneigement efficace !

majorité municipale "Saint Martin-le-Vinoux à cœur"

L'action Sociale et Solidaire

La crise de 2009 se poursuit en 2010 et met en évidence les insuffisances ou les excès d'un développement économique et social déséquilibrés dans les pays dits "développés".

On ne peut pas créer les conditions d'un développement et d'une croissance pérennes sans un minimum de consensus, national et international, intégrant des préoccupations de répartition équitable et de recherche d'équilibre des profits.

De nombreux exemples récents corroborent le "ras le bol" des citoyens et la situation peut devenir explosive si nous ne réussissons pas rapidement à contrecarrer les effets de cette crise.

Étendre les solidarités, développer les actions sociales et solidaires, faciliter l'accès de tous à des services publics efficaces et de qualité, telles doivent être, à notre modeste place d'élus de la Cité, nos préoccupations de tous les instants pour participer à cette recherche permanente de juste équilibre.

❖ Demandes de titres d'identités, pensez-y à temps !

Les délais d'établissement des titres d'identité varient selon les périodes et ont tendance à s'allonger à la veille des vacances d'été compte tenu de l'affluence des demandes. N'attendez donc surtout pas le dernier moment pour les faire établir !

Ces dernières années, les modalités d'obtention des différents titres d'identité ont évolué. Voici donc un petit point sur les démarches à accomplir. Dans tous les cas, n'oubliez pas de vous informer préalablement sur les différentes pièces et justificatifs à fournir sur les différents sites internet dont la liste est donnée dans l'encadré ci-joint.

Passeport biométrique

Depuis le 14 mai 2009, seules les communes détentrices des dispositifs de recueil des demandes de passeports biométriques sont habilitées à accueillir vos demandes de passeport. Dans l'agglomération Domène, Eybens, Echiroles, Fontaine, Grenoble, Meylan, Saint-Egrève et Vif sont habilitées.

Le montant du timbre fiscal que vous devez fournir varie en fonction de l'âge du demandeur dans les conditions ci-dessous.

- Photo fournie par vos soins

De 0 à 14 ans, un timbre fiscal à 17 €
De 15 à 18 ans, un timbre fiscal à 42 €
Plus de 18 ans, un timbre fiscal à 86 €

- Photo réalisée sur la station d'acquisition en mairie

De 0 à 14 ans, un timbre fiscal à 20 €
De 15 à 18 ans, un timbre fiscal à 45 €
Plus de 18 ans, un timbre fiscal à 89 €

Carte nationale d'identité

La carte nationale d'identité (CNI) permet à son titulaire de certifier de son identité, même lorsqu'elle est périmée, sous réserve que la photo soit ressemblante. Elle n'est pas obligatoire.

En cours de validité, elle permet de se rendre dans les pays de l'Union Européenne et, sous certaines conditions, dans d'autres pays.

Le demandeur doit être de nationalité française.

Le dossier est à déposer à la mairie du domicile. Pour une première demande le coût est gratuit.

Titre d'Identité Républicain (TIR)

Le titre d'identité républicain est un document administratif pour les enfants mineurs étrangers, nés en France, et dont les parents ont un titre de séjour. Il permet à l'enfant de prouver son identité, de voyager à l'étranger (muni d'un document de voyage) et de revenir en France sans visa. Le titre d'identité républicain est délivré par la Préfecture dont dépend le domicile habituel de l'enfant. C'est la personne qui exerce l'autorité parentale sur l'enfant qui doit en faire la demande. Ce document est valable pendant 5 ans et peut être renouvelé jusqu'à la majorité de l'enfant.

Le dossier est à déposer à la mairie du domicile. Ce document est délivré par la Préfecture.

Autorisation de sortie de territoire

Tout mineur français ayant une carte nationale d'identité en cours de validité ou un passeport (même périmé depuis moins de 5 ans) qui doit quitter le territoire national pour se rendre dans un pays de l'Union Européenne, sans être accompagné d'une personne titulaire de l'exercice de l'autorité parentale (père, mère, tuteur) doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire.

Il n'est pas nécessaire de demander une sortie de territoire pour un enfant ayant un passeport individuel en cours de validité.

Délai de délivrance : de 1 à 5 jours

Coût : gratuit

Pièces à fournir :

- carte d'identité en cours de validité (ou passeport périmé depuis moins de 5 ans) du mineur,
- pièce d'identité du parent détenteur de

- l'autorité parentale,
- livret de famille,
- justificatif de domicile,
- décision de justice en cas de séparation ou de divorce.

Laissez passer

Les jeunes français de moins de 15 ans peuvent entrer en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et en Italie, sans passeport, ni carte nationale d'identité, ni attestation de sortie du territoire, sur présentation d'un laissez-passer délivré sur autorisation du parent titulaire de l'autorité parentale.

Le dossier est à déposer à la mairie du domicile. Ce document est délivré gratuitement par la Préfecture.

Document de circulation mineur étranger (DCEM)

Les mineurs étrangers, qui résident en France, sont dispensés de détenir un titre de séjour. Toutefois, afin de faciliter leurs déplacements hors du territoire français, ils peuvent obtenir un document de circulation pour étranger mineur. Le document de circulation doit être accompagné d'un document de voyage (comme un passeport) en cours de validité.

Le dossier est à déposer à la mairie du domicile. Ce document est délivré par la Préfecture.

❖ Pour en savoir plus :

www.saint-martin-le-vinoux.fr

www.isere.pref.gouv.fr

www.service-public.fr



Agenda :

Mardi 30 mars

Réunion publique avec le SMTC – Projet de la ligne E du tramway – 19h – Maison des Associations

Jeudi 1er avril

Groupe de projet Champeyrard – 20h30 – Espace Hubert Dubedout

Du 6 avril au 3 mai

Exposition des artistes locaux (les enfants aussi exposent) Hôtel de Ville – Vernissage : samedi 17 avril à 11 h

Samedi 10 avril

RCCN – repas dansant – Espace Robert Fiat à Saint Egrève
Inscriptions : 06 14 40 60 79 ou 04 76 75 04 11

Dimanche 25 avril

Cérémonie pour la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation – 10h – place du Village

Vendredi 30 avril

Soirée cinéma "Neuilly sa mère", film de Gabriel Laferrière
20h30 – Maison des Associations – Tarifs : adultes 3€ et enfants jusqu'à 18 ans 1,5€.

Vendredi 7 mai

Concert avec l'orchestre symphonique universitaire de Grenoble – 20h – Maison des Associations (entrée 1€)

Samedi 8 mai

Commémoration de l'Armistice marquant la fin de la guerre 1939-1945 – 11h45 – place du Village

Du 9 au 17 mai

Village sportif de l'Isère – Ouverture au public dimanche 9, jeudi 13, samedi 15 et dimanche 16 mai – De 10h à 19h – Rue du Petit Lac – Entrée gratuite

Dimanche 9 mai

Inauguration officielle du Village sportif – A 11h – rue du Petit Lac

Du 12 mai au 4 juin

Foyer Arts et Loisirs – Exposition de peinture – Hôtel de Ville
Vernissage - samedi 22 mai à 11h

Samedi 15 mai

Village sportif de l'Isère – Fête des associations de Saint-Martin-le-Vinoux – à partir de 11h – rue du Petit Lac

Pharmacies :

Semaine du 3 au 9 avril

Pharmacie Casadella
38, avenue Général de Gaulle
Saint-Egrève
04 76 75 24 84

Semaine du 10 au 16 avril

Pharmacie de la Monta
11, rue de la Monta
Saint-Egrève
04 76 75 60 69

Semaine du 17 au 23 avril

Pharmacie Vacher
Rue du Moulin
Le Fontanil
04 76 75 51 48

Semaine du 24 au 30 avril

Pharmacie de Prédieu
Prédieu
38120 Saint-Egrève
04 76 75 31 67

Semaine du 1er au 7 mai

Pharmacie Chalier
Domaine Barnave
Saint-Egrève
04 76 75 43 42

Semaine du 8 au 14 mai

Pharmacie Brossier Cohen
121 C, avenue Général Leclerc
Saint-Martin-le-Vinoux
04 76 75 49 33

Village
Sportif
DE L'ISÈRE

escrime
glisses
sports d'opposition
multisports
gym-acrobaties
escalade-acro

du **9**
au **17** mai 2010

Le Village sportif de l'Isère
sera installé rue du Petit Lac

Le Village sportif, c'est 4 500 m²
pour 38 activités sportives sur sept modules thématiques.
19 activités sont adaptées à la pratique sportive
des personnes handicapées.
Sa mise en œuvre et son animation ont été confiées à l'Ucpa.

